

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber:	Schweizerischer Forstverein
Band:	148 (1997)
Heft:	9
Artikel:	La rareté dans l'environnement du praticien forestier
Autor:	Horisberger, Denis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-765483

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rareté dans l'environnement du praticien forestier¹

Par *Denis Horisberger*

Keywords: Rare species; forest planning; natural distribution; nature conservation.

FDK 181.1:624: 907.1: UDK 573.4*1: (494.45)

1. Voir la rareté

Chaque organisme vivant est unique, terme ultime de la rareté. Chaque forêt est unique et forme une société diversifiée à l'infini. Chaque forestier est unique dans sa sensibilité et possède son angle d'observation personnel de la rareté. Mais chaque forestier a pour mission de gérer la diversité, donc d'exercer son sens critique pour insérer logiquement la rareté dans l'organisme «forêt» et assurer sa durabilité. Et seul un forestier durablement présent sur un même territoire peut efficacement servir de catalyseur pour déclencher les processus de conservation ou dynamisation de la diversité.

Dans les exemples qui vont suivre, la rareté quantitative des espèces émane de la banque de données phytosociologique des forêts du canton de Vaud. Ce dossier en voie d'achèvement est basé sur un réseau de relevés phytosociologiques systématiques à raison de 1 relevé tous les 400 m, soit 1 relevé pour 16 ha, réseau complété par des relevés non systématiques effectués dans les milieux d'intérêt particulier rencontrés lors des parcours de terrain par Sylvain Meier, ingénieur forestier en charge de la constitution de cette banque de données et auteur de 1100 relevés annuels en moyenne depuis 1988. Actuellement, cette banque comprend 10000 relevés, dont 5000 systématiques couvrant 80 000 ha boisés, soit environ 80 % de la surface forestière vaudoise. Ces données sont en phase d'interprétation, notamment pour l'attribution de l'unité phytosociologique à chaque relevé, de sorte que la

¹ Selon une conférence tenue le 27 janvier 1997 à l'EPF Lausanne.

relation rareté/milieu occupé ne peut être encore abordée que de manière fragmentaire:

- a) L'apparition d'un seul exemplaire de Paulownia (*Paulownia tomentosa* Thunb.) en pleine hêtraie de Pied de Jura représente pour le praticien un extrême de rareté (*figure 1*). Curiosité que cet arbre à la croissance juvénile extraordinairement rapide mais n'atteignant guère plus de 15 m de hauteur à l'état adulte, vagabond asiatique issu d'un arbre de parc à la faveur d'un transport par oiseau interposé. Curiosité sans avenir, perdue au fond des bois, sans capacité de concurrence, vouée à l'échec naturel, jamais mentionnée dans l'atlas des espèces forestières du canton de Vaud. Mais curiosité «bichonnée» par des forestiers simplement admiratif de la diversité de la création!
- b) L'histoire a semé nombre de raretés. Les voies romaines ou moyenâgeuses se trouvent flanquées d'espèces au rôle non négligeable dans une économie de subsistance. Parmi elles, le néflier (*Mespilus germanica* L.) est généralement classé par les spécialistes dans les espèces subspontanées, ayant trouvé quelques niches écologiques favorables (mais pour combien de temps encore?) dans les hêtraies-chênaies ou les haies du Pied du Jura ou sur rive droite du Rhône (*figure 2*). Buisson d'ombre et demi-ombre, magnifique dans sa floraison, se multipliant apparemment dans nos contrées uniquement par marcottage, son fruit acquiert une saveur sucrée après ramollissement automnal, juste avant sa fermentation. Mentionné à 37 reprises dans l'atlas des espèces forestières du canton de Vaud, dont 5 fois dans le réseau systématique, le milieu où le néflier subsiste couvre une centaine d'hectares et comprend moins d'un millier d'exemplaires.
- c) L'if (*Taxus baccata* L.), bien que souvent mentionné comme espèce à protéger, n'est pas menacé dans son existence mais une régression s'est amorcée au niveau du recrû sous l'influence de populations trop élevées d'ongulés qui le considèrent comme un met de choix. Pour cette espèce qui se régénère facilement sur les sols bruts, la régression naturelle des sols érodés par l'activité humaine passée doit aussi compter dans sa raréfaction, de sorte qu'il est bien difficile de cerner objectivement son véritable statut. Dans le canton de Vaud, les massifs forestiers qui abritent l'if couvrent 3000 à 4000 ha et sa population approche le million d'individus au-delà de la strate herbacée (*figure 3*).

Pourtant, la notion de rareté n'est pas absente du statut de l'if et permet d'étendre notre réflexion sylvicuture au-delà de l'aspect présence-absence ou régression. Sous l'influence protectrice de générations de forestiers se succédant dans l'arrondissement de Grandson, la forêt cantonale de Seyte contient une ifaie d'environ 4 à 5 ha de surface, dont un hectare absolument pur, massif anthropogène exceptionnel en Europe. Sous un autre angle, la répartition de l'if focalise notre attention sur les extrêmes

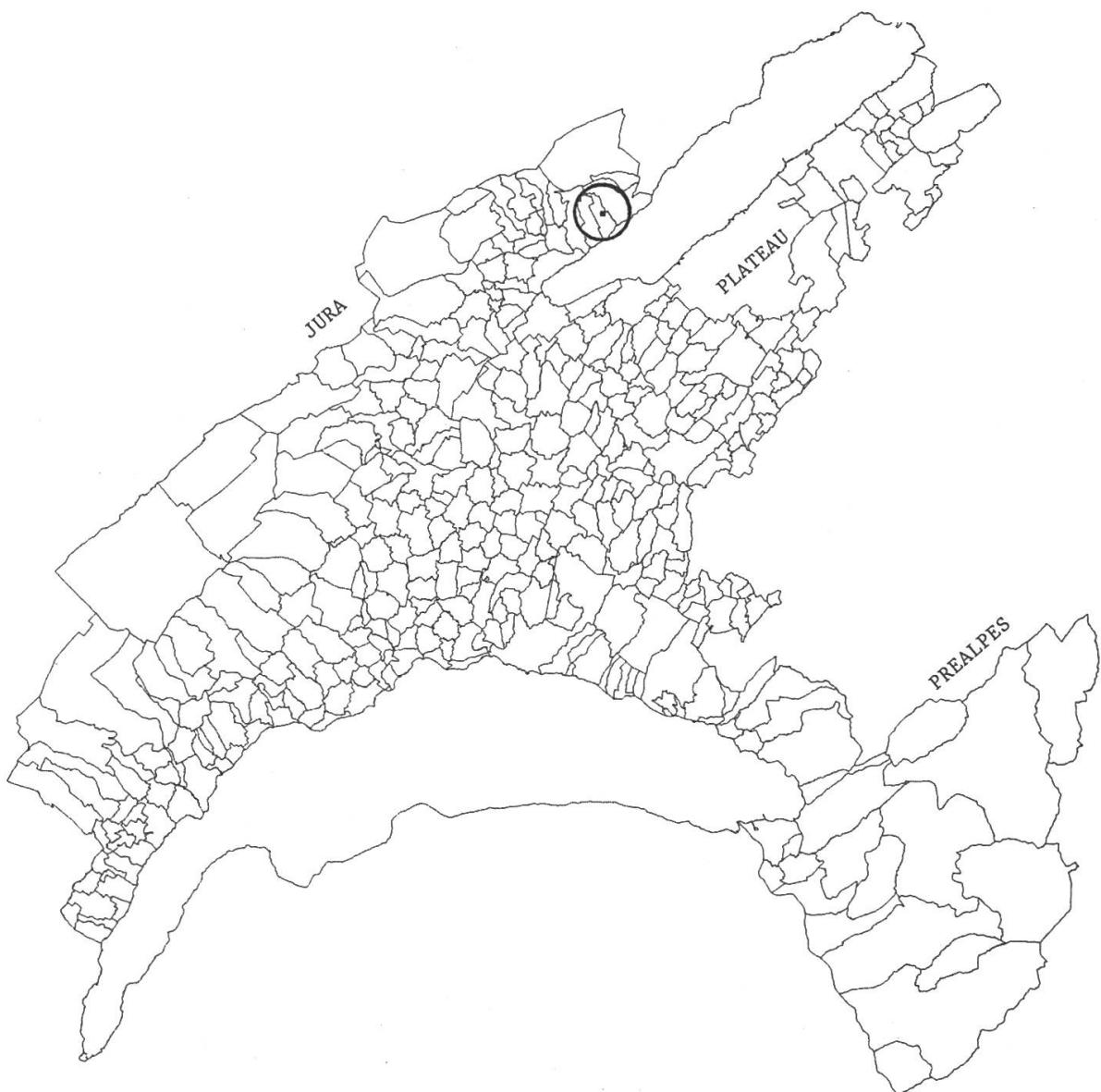


Figure 1. Présence exceptionnelle du Paulownia (*Paulownia tomentosa* Thunb.) en massif forestier. Echelle ca. 1:500 000.

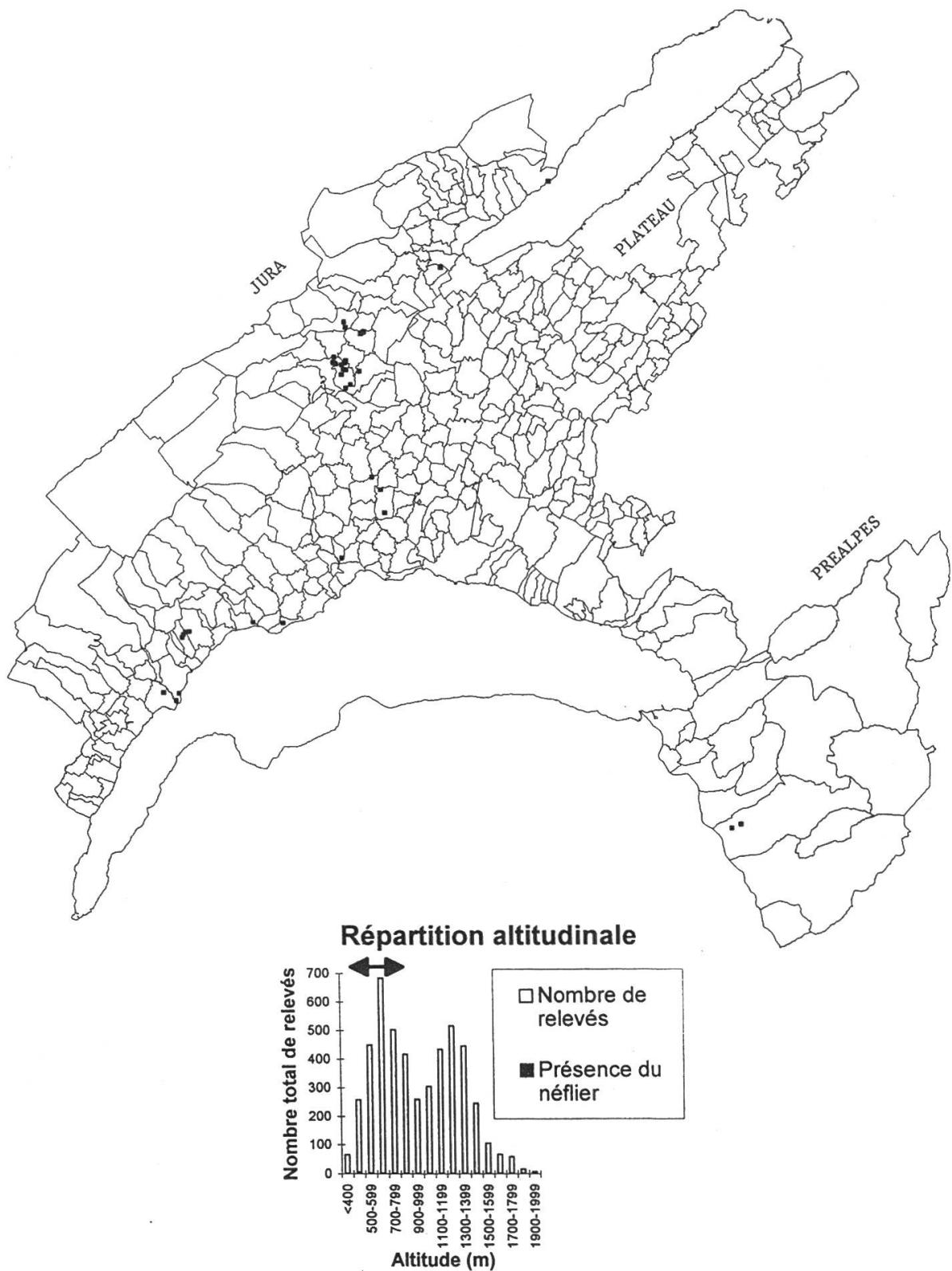


Figure 2. Répartition géographique du néflier (*Mespilus germanica* L.). Echelle ca. 1:500 000.

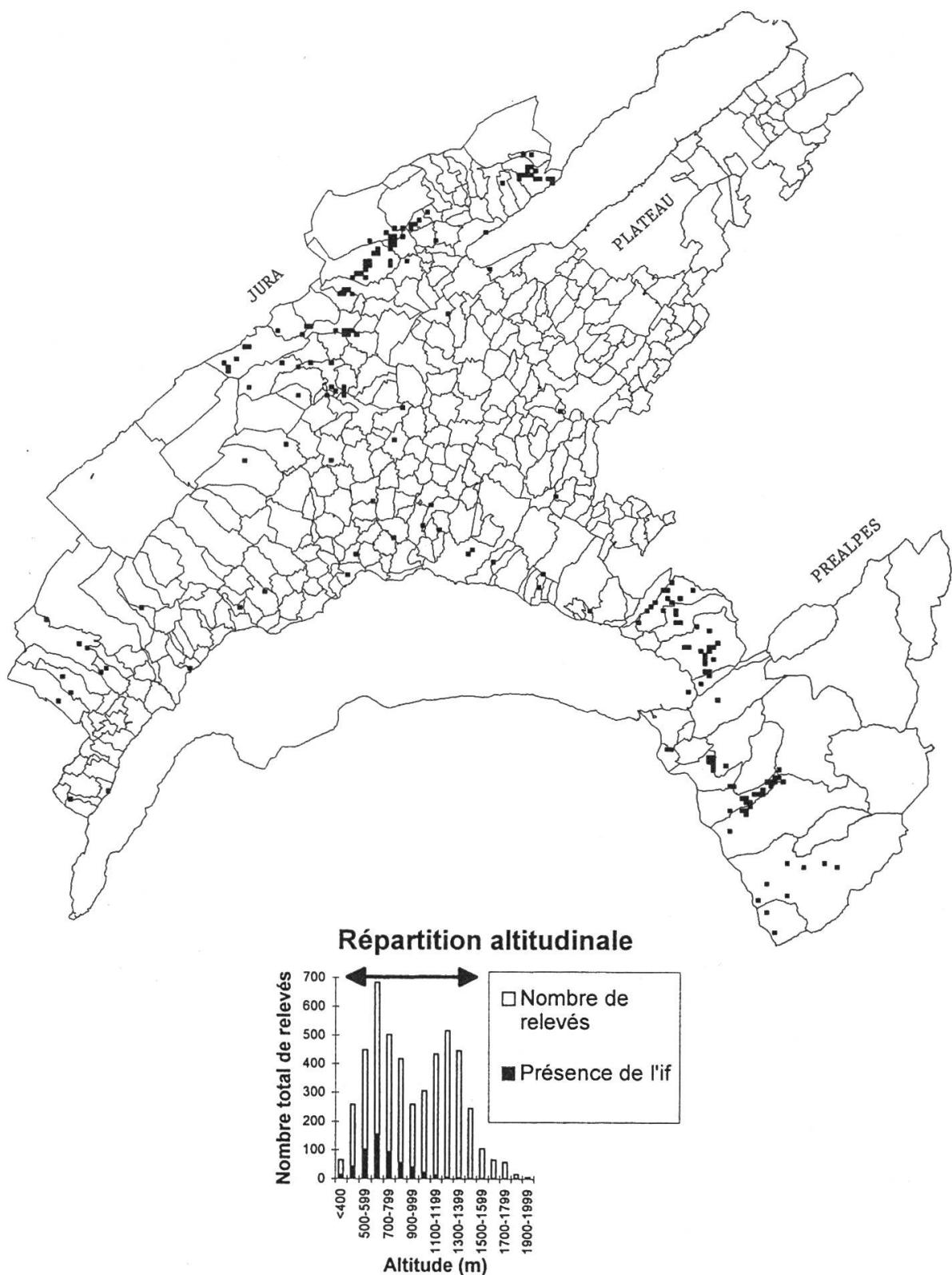


Figure 3. Répartition géographique de l'if (*Taxus baccata* L.). Echelle ca. 1 : 500 000.

altitudinaux dignes de protection, soit 1308 m dans le Jura et près de 1400 m dans les Préalpes vaudoises, lesquels représentent des indicateurs écologiques importants dans l'étude de la biologie de l'if.

- d) L'érable à feuille d'obier (*Acer opalus* Miller) bénéficie d'un capital de sympathie élevé, probablement à cause de son extraordinaire feuillage automnal. Souvent classée dans les raretés, cette espèce figure pourtant dans plus de 7 % des relevés systématiques du canton de Vaud, soit près de 2 fois plus que l'if avec une répartition altitudinale similaire malgré sa réputation d'espèce collinéenne (*figure 4*). Bien qu'il exerce une forte attractivité sur les ongulés, l'érable à feuille d'obier est bien mieux représenté dans la strate herbacée que l'if. Moins ubiquiste que ce dernier, calcophile, il ne fait figure de rareté que sur le Plateau vaudois.
- e) Les chênes fournissent une matière inépuisable à l'alimentation de la notion de rareté en raison de leur indubitable capacité d'hybridation liée à une fine répartition stationnelle non aléatoire, c'est-à-dire que l'apparition des divers types de chêne est largement dépendante de l'environnement naturel. Dans notre recherche de compréhension des facteurs qui conduisent à leur répartition géographique étonnamment peu influencée par l'homme, l'inventaire systématique de cette espèce a permis de déceler quelques populations bizarres bien représentatives de la diversité naturelle, par exemple des chênes à feuille morphologiquement de type pédonculé pur mais pourvue d'une pilosité de chêne sessile, ou inversément, prouve que la pilosité et la forme des feuilles peuvent être des caractères indépendants, mais aussi matériel susceptible de provoquer la curiosité des généticiens.

Cette courte et incomplète présentation démontre à quel point la rareté est omniprésente et, par conséquent, à quel point le forestier praticien doit faire preuve de curiosité et de capacité d'intégration pour gérer le patrimoine forestier dans un objectif de diversité et de durabilité.

2. Gérer la rareté à long terme

L'élément forestier rare ou menacé trouve une identité sociale s'il est englobé logiquement dans l'organisme «forêt» et sa gestion. Les listes rouges sont des aides à l'identification mais, focalisées sur une fraction seulement de notre environnement, leur effet peut être biaisé en l'absence d'une démarche d'intégration cohérente. Prenons l'exemple du Pic mar (*Dendrocopos medius* L.), oiseau forestier touchant la Suisse en limite de son aire de répartition européenne. «Must» incontournable des listes rouges, son existence est, pour des questions de nourriture, totalement liée à l'existence de chênaies favorisées par l'homme depuis des millénaires. Au XIXe siècle, la suppression de l'économie de sub-

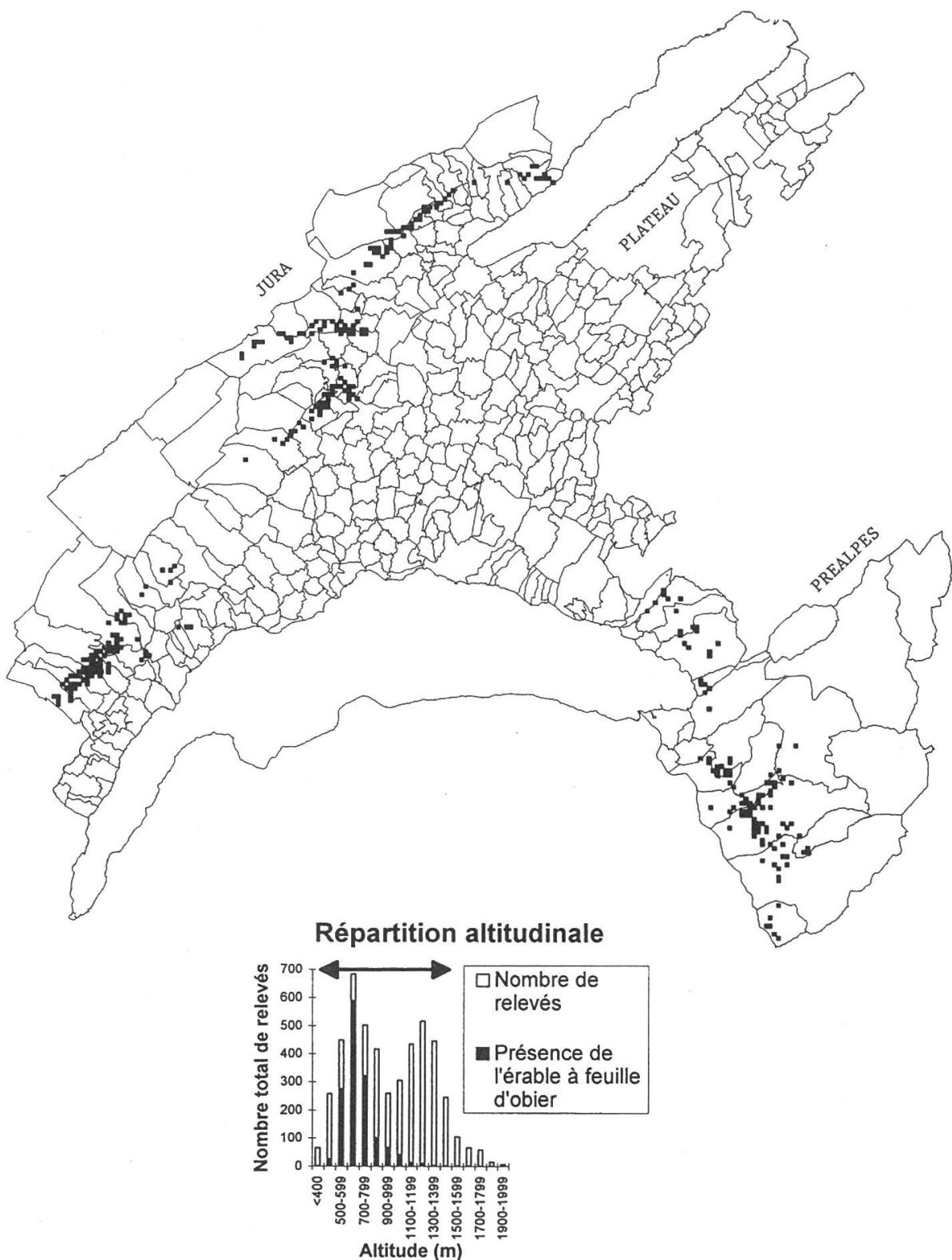


Figure 4. Répartition géographique de l'érable à feuille d'obier (*Acer opalus* Miller). Echelle ca. 1 : 500 000.

sistance liée au chêne a déclenché le processus de régression des chênaies et, par conséquent, la régression du Pic mar. Par défaut de gestion, pourrait-on dire, à l'image de nombreuses espèces menacées dont la présence dans nos forêts n'est due qu'à l'activité humaine. La régression du Pic mar permet d'identifier le problème, en l'occurrence la perte d'un milieu biologiquement très riche, mais les mesures évoquées pour lutter contre cette perte consistent la plupart du temps à tourner le regard vers le passé et proposer un retour aux anciennes méthodes de gestion particulièrement favorables au Pic mar, par exemple au régime du taillis-sous-futaie, artificiel s'il en est et économique-ment non rentable à l'heure actuelle. A l'extrême, le taillis-sous-futaie est qualifié de milieu naturel du Pic mar! Cherchons plutôt à trouver ou promouvoir l'insertion de la chênaie dans une solide logique économique ou sociale... et le Pic mar suivra!

Une grande rigueur doit donc présider à l'élaboration de mesures de gestion susceptibles de dynamiser les populations d'espèces rares ou menacées. Il convient de découvrir puis de mettre en valeur l'originalité de chacune de ces espèces en définissant les liens organiques qui les rattachent à la gestion forestière. La démarche retenue par le service forestier du canton de Vaud repose sur les axes de travail formulés et intégrés dans l'ensemble des axes de travail de l'aménagement forestier (*tableau 1*).

Tableau 1. Analyse du statut des espèces rares ou menacées.

Démarche	Dossiers de référence
1. Identification des milieux abritant des espèces rares ou menacées.	– Dossier phytosociologique (documentation).
2. Evaluation de l'intérêt des espèces rares ou menacées identifiées.	– Dossier phytosociologique (documentation).
3. Intégration des espèces rares ou menacées dans les objectifs d'aménagement.	– Plan directeur forestier régional ou sectoriel (définition des objectifs d'aménagement).
4. Intégration des espèces rares ou menacées dans les mesures de gestion en accord avec le propriétaire.	– Plan de gestion forestier ou convention ponctuelle entre intéressés (définition des mesures de gestion).
5. Information publique sous réserve de maîtrise de la gestion de la rareté.	– Mise en consultation publique du plan directeur forestier (communication publique). – Toute autre voie jugée adéquate pour atteindre un objectif précis.
6. Mise en action des mesures de dynamisation.	– Suivi du plan de gestion ou de la convention ponctuelle (réalisation des mesures).

Tableau 2. Définition des mesures de gestion forestière à l'égard d'espèces rares ou menacées.

<i>Diagnostique</i>	<i>Objectifs d'aménagement et de gestion → Mesures de gestion durable</i>
Apparition isolée d'un Paulownia (<i>Pawlonia tomentosa</i> Thunb.) condamné à terme dans une hêtraie du Pied du Jura.	<ul style="list-style-type: none"> – Mise en évidence de l'existence de l'espèce. – Valorisation d'un objet d'intérêt pour le promeneur. – etc. <p>→ <i>Insertion dans un arboretum.</i></p>
Existence subspontanée de populations de néfliers (<i>Mespilus germanica</i> L.) au pied des Préalpes et du Jura vaudois.	<ul style="list-style-type: none"> – Maintien d'un élément historique. – Maintien d'un matériel d'étude (par ex. sur les problèmes de multiplication). – Apport gastronomique. – etc. <p>→ <i>Dynamisation des populations existantes par bouturage.</i></p>
Régression régionale de l'if (<i>Taxus baccata</i> L.) sous l'influence des ongulés.	<ul style="list-style-type: none"> – Production d'un bois de haute qualité. – Fourniture d'un produit d'intérêt médical (extraction de taxine pour lutter contre certaines formes de cancer). – Maintien d'un environnement paysager attractif pour le promeneur. – etc. <p>→ <i>Dynamisation des populations par réglage de la densité des ongulés, voire par clôturage.</i></p>
Présence abondante mais peu valorisée de l'érable à feuille d'obier (<i>Acer opalus</i> Miller) dans les forêts feuillues mixtes du Jura et des Préalpes.	<ul style="list-style-type: none"> – Production d'un bois de haute qualité. – Préservation d'un environnement paysager marquant, même depuis des points de vue éloignés. – etc. <p>→ <i>Dynamisation des groupes d'érable à feuille d'obier par une sylviculture laissant leur chance aux essences de lumière.</i></p>
Régression des chênes sous la concurrence naturelle des autres essences (hêtre, sapin blanc, frêne, etc.) non contrecarrée par un intérêt économique suffisant.	<ul style="list-style-type: none"> – Production d'un bois de haute qualité. – Perpétuation d'une culture historique. – Maintien d'un milieu écologiquement exceptionnellement riche. – Conservation d'un patrimoine génétique très diversifié. – Valorisation du terroir par l'oenologie via la tonnellerie. – etc. <p>→ <i>Dynamisation de la sylviculture des chênes par traitement cultural de recrû naturel ou, en cas de déficience naturelle, par plantation de types sélectionnés adaptés à la station.</i></p> <p>→ <i>Mise sur pied d'un programme d'aide financière à long terme.</i></p> <p>→ <i>Collaboration au fonctionnement de la filière «bois».</i></p>

La concrétisation de cette démarche pour les espèces citées plus haut permet de cerner les liens organiques fondamentaux qui les rattachent à la gestion forestière (*tableau 2*).

3. Crédibilité et durabilité dans la gestion de la diversité forestière

Listes rouges, cris d'alarme en tout genre, action d'opportunisme politique, tout concourt à sensibiliser l'opinion publique sur l'évolution régressive de notre environnement naturel. La mise en œuvre de mesures insérées dans une logique globale de gestion n'en est pas pour autant acquise!

L'élément clé de toute action de protection demeurera toujours l'élément humain et, particulièrement, sa relation aux réalités de terrain dans la continuité. Or, l'ingénieur ou le technicien forestier responsable d'un territoire reste encore un des rares connasseurs des réalités naturelles, humaines, techniques ou économiques. Cette position privilégiée lui confère un rôle d'intégrateur et une responsabilité d'animateur ou de catalyseur chargé de concrétiser les objectifs d'aménagement par des actes de gestion. Une bonne connaissance de la population régionale et des milieux naturels alliée à des capacités de communicateur contribue à résoudre déjà l'essentiel des problèmes de gestion de la diversité, donc de la rareté, indépendamment des aspects techniques et économiques. Dans cette optique, le canton de Vaud a mis en place un accompagnement des forestiers de terrain leur permettant de dépasser le stade de consommateurs purs d'une savante cartographie des stations forestières pour participer activement à la construction de la banque de données phytosociologiques.

Mais restons extrêmement attentifs à l'évolution des conditions de travail. L'extension des responsabilités territoriales vécue par nombre d'administrations forestières et la hiérarchisation accrue des fonctions sont sans aucun doute limitées par un point de rupture au-delà duquel nombre d'agents territoriaux ne joueront plus d'autre rôle que celui de fonctionnaires de liaison non créatifs. Nos autorités doivent donc mesurer fondamentalement le rôle des agents forestiers couvrant le territoire avant de prendre des décisions irréversibles qui pourraient être jugées très sévèrement dans l'avenir.

Il va de soi que l'aboutissement de cette réflexion dans le contexte économique actuel s'ouvre sur des exigences professionnelles accrues mais clairement définies, exigences que l'ensemble du service forestier doit être prêt à relever pour améliorer la gestion durable de la forêt et sa diversité. Parmi ces exigences accrues figure en premier lieu une meilleure connaissance du milieu forestier, problème résolu par la participation active des forestiers de terrain à la construction de la banque de donnée phytosociologique, démarche permettant une motivation optimale des ingénieurs et techniciens forestiers en faveur de la gestion de la diversité forestière.

Résumé

La rareté est omniprésente dans l'environnement du forestier praticien. Il doit donc faire preuve de curiosité et d'une grande capacité d'intégration pour gérer le patrimoine forestier dans un objectif de diversité et de durabilité. Les outils d'aménagement et de gestion permettent d'intégrer les éléments rares à la gestion forestière, mais le succès des mesures de gestion reste fondamentalement dépendant de l'existence d'un corps d'agents forestiers territoriaux assurés de pouvoir œuvrer sur le terrain de manière responsable et durable.

Zusammenfassung

Seltenheit im Arbeitsumfeld des Forstpraktikers

Seltenheit ist eine allgegenwärtige Komponente im Arbeitsumfeld des Forstpraktikers. Dieser muss deshalb viel fachliches Interesse und grosse Integrationsfähigkeit an den Tag legen, um forstliche Güter in Hinsicht auf Vielfalt und Nachhaltigkeit wirksam zu verwalten. Die Forsteinrichtungs- und -bewirtschaftungsmethoden erlauben es, auch seltene Elemente in die forstliche Bewirtschaftung miteinzubeziehen; der Erfolg dieser Massnahmen hängt jedoch grundsätzlich vom Bestehen eines territorialen Forstdienstes ab, dem die Möglichkeit gegeben ist, im Wald verantwortlich und nachhaltig vorzugehen.

Übersetzung: *Brigitte Corboz*

Summary

Natural Rarity in the Environment of the Practising Forester

Rarity is omnipresent in the environment of a working forester. He therefore has to show a great deal of curiosity and integration skills in order to reach the desired objectives of diversity and sustainability in forest management. The development and administrative means allow the integration of rare elements in the forest upkeep, but successful management will always be dependent on having responsible forest staff with territorial responsibilities, who are able to take the measures necessary to assure durability.

Translation: *Brigitte Corboz*

Auteur:

Denis Horisberger, inspecteur des forêts du 7ème arrondissement, CH-1433 Villars-Burquin.